

**10.B.3. Lettre du Général Huchon au Général Mourgeon,  
10 décembre 1998, Commentaires sur les propos  
de M. Sébastien Ntahobari**

Marseille, le 10 décembre 1998

*Re général.*

Je réponds à votre télécopie du 9 décembre reproduisant la demande de Monsieur CAZENEUVE en date du 8 décembre 1998.

La lettre de Monsieur NTAHOBARI jointe à la demande de Monsieur CAZENEUVE me cite à deux reprises.

La première fait état de propos que j'aurais tenus, ainsi qu'un autre officier français, demandant de « dire à KIGALI d'arrêter les massacres ». C'est effectivement, résumé de manière très simplifiée mais exacte sur le fond, la teneur des messages que les autorités gouvernementales françaises essayaient à cette époque de transmettre à toutes les parties rwandaises en conflit en utilisant la moindre opportunité de contact. La visite que me rendait l'attaché rwandais à PARIS était une de ces opportunités.

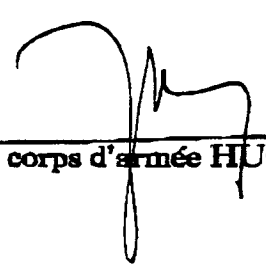
Je suis convaincu de Monsieur NTAHOBARI est sincère lorsqu'il ajoute « qu'il condamnait ces massacres et appelait à leur arrêt par tous les moyens ». Cela correspond bien aux réponses qu'il m'avait faites à cette occasion.

Le colonel NTAHOBARI était très inquiet sur le sort des membres de sa famille et de ses amis restés au RWANDA.

La seconde citation qui me concerne porte sur le téléphone protégé que j'ai confié au colonel NTAHOBARI pour essayer de limiter les conséquences des écoutes des éléments extrémistes qui tenaient les centraux téléphoniques au RWANDA. Je me suis déjà complètement expliqué sur ce sujet lors de mon audition du 27 mai. Je réaffirme que je n'ai jamais eu de liaisons téléphoniques protégées avec une quelconque autorité militaire rwandaise et que j'ignore ce qu'est devenu ce poste téléphonique.

J'estime néanmoins qu'il est regrettable de ne pas avoir disposé d'une telle liaison car elle aurait certainement permis, sur ordre, de renforcer les messages de modération émis par les autorités françaises puisque nous ne disposions plus de représentant sur place. Nous aurions très probablement amélioré nos possibilités de sauver encore quelques vies humaines. Cela n'a malheureusement pas été le cas.

*Je vous prie d'agréer, mon Général, l'assurance de mes  
sentiments les plus cordiaux...*

  
Général de corps d'armée HUCHON

Monsieur le général MOURGEON  
Cabinet du Ministère de la défense  
Chef de la Cellule Rwanda